



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Présence d'effectifs de police dédiés à la crise migratoire dans le Dunkerquois

Question écrite n° 7418

Texte de la question

M. Julien Gokel interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les moyens humains déployés pour faire face à la crise migratoire sur le littoral dunkerquois. Depuis de nombreuses années, Dunkerque et les communes alentours sont confrontées à une intensification des tentatives de traversées vers le Royaume-Uni, souvent organisées par des réseaux de passeurs structurés. Ces activités génèrent des tensions croissantes avec la population locale, ainsi que des troubles à l'ordre public. Si les forces de l'ordre font preuve d'un engagement sans faille, leurs effectifs demeurent insuffisants face à la pression constante exercée sur le territoire. Les services de police municipale, les pompiers et les services sociaux sont eux aussi sollicités au-delà de leurs capacités, dans un contexte où les collectivités doivent gérer à la fois une crise humanitaire dramatique et ses lourdes conséquences sécuritaires, qui excèdent leurs moyens d'intervention. Bien que des renforts aient été ponctuellement annoncés, ils restent trop limités et trop temporaires pour répondre durablement à l'intensification du phénomène. Le besoin d'une présence policière permanente, dédiée et renforcée, est régulièrement souligné par les élus locaux. Face à cette situation, la mise en place de brigades spécifiques ou de renforts durables, dotés de moyens humains et matériels adaptés, apparaît désormais indispensable. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour assurer la présence pérenne d'effectifs de police nationale dédiés à la gestion de la crise migratoire dans le Dunkerquois et pour garantir aux habitants les conditions de sécurité et de sérénité nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Julien Gokel](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7418

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025